



EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'OCDE

Ministère de l'Intérieur, Rabat

Jeudi 2 Mai 2019



Étude de l'OCDE sur la gestion des risques



Étude de l'OCDE
sur la gestion des risques
au Maroc



- Adhésion du Maroc à la **Recommandation de l'OCDE sur la gouvernance des risques majeurs** en mai 2014
- Revue par les pairs de l'OCDE, approche **inclusive** et **comparaison internationale** 2015-2016
- Analyse à l'échelle nationale et régionale
- **50 bonnes pratiques** du Maroc identifiées
- De **nombreuses opportunités** pour passer à la vitesse supérieure



30 recommandations pour renforcer la résilience du Maroc

1. L'élaboration d'une **stratégie holistique**, basée sur des systèmes de coordination multi-acteurs, un leadership fort et un système de suivi et d'évaluation
2. Le développement d'une culture du risque, fondée sur une **évaluation partagée du risque** parmi les décideurs publics, les citoyens, et les entreprises
3. La création d'un cadre incitatif pour la **prévention des risques**, associé à des outils de financement pérennes et mieux utilisés
4. L'amélioration des **systèmes de réponse aux crises et de gestion de l'urgence**, grâce à une alerte multi-aléa, une coopération inter-agence et communication modernisée
5. L'adoption d'un **financement** intégrant les mécanismes de transfert de risques et un système de compensation clair pour de meilleurs processus de **relèvement et une reconstruction résiliente**



Un large impact au plan national et international

- Présentation des résultats et des recommandations de l'étude le 25 mai 2016
- Lancement du rapport d'évaluation à la **COP 22** à Marrakech en novembre 2016
- **Impact international:** High-Level Risk Forum de l'OCDE à Washington, Global Risk Forum de Davos, Plateforme globale sur les risques de Cancun



25 mai 2016
Rencontre de l'OCDE sur la gestion des risques au Maroc



25 mai 2016
Rencontre de l'OCDE sur la gestion des risques au Maroc



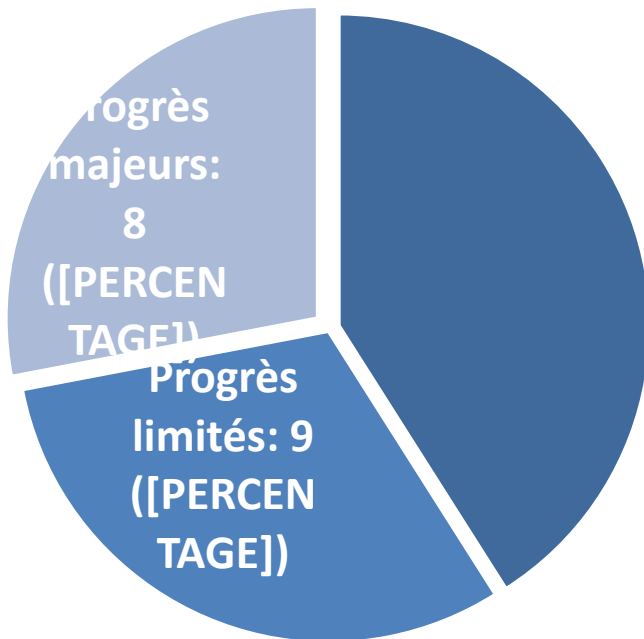
25 mai 2016
Rencontre de l'OCDE sur la gestion des risques au Maroc



Quels progrès pour la gestion des risques au Maroc depuis 2016 ?



Statut de la mise en œuvre des 29 recommandations de l'OCDE

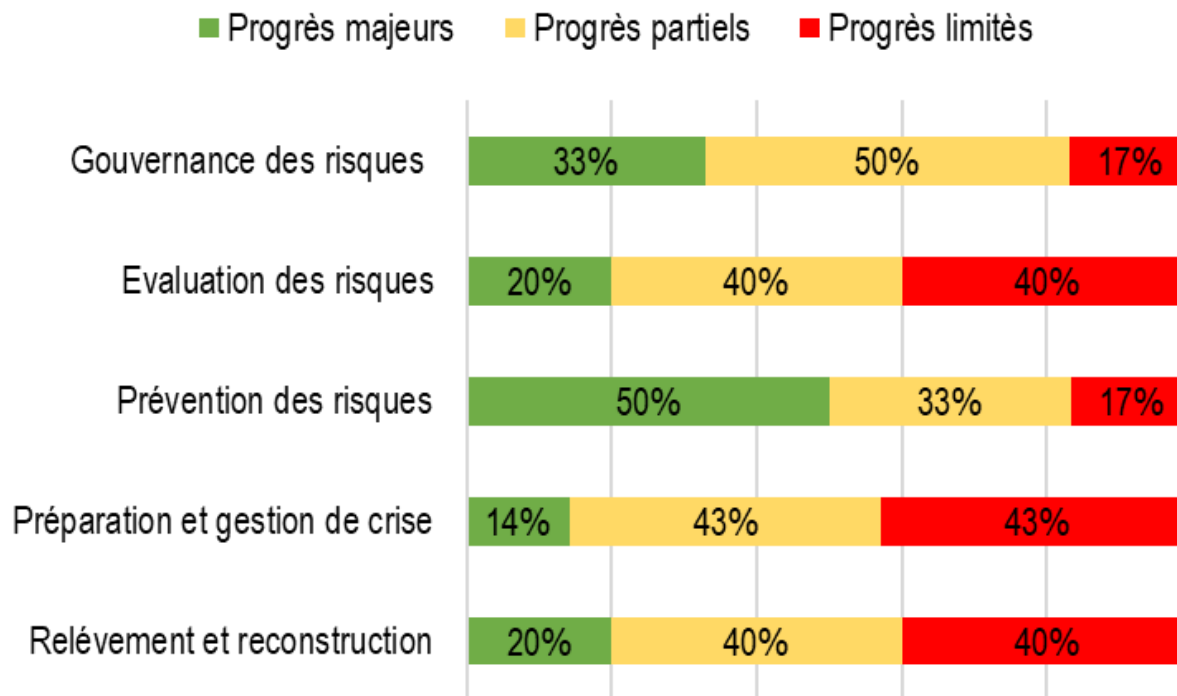


- Réunion de concertation
- 42 réponses au questionnaire de l'OCDE
- Analyse de l'OCDE
- Étape de vérification des faits



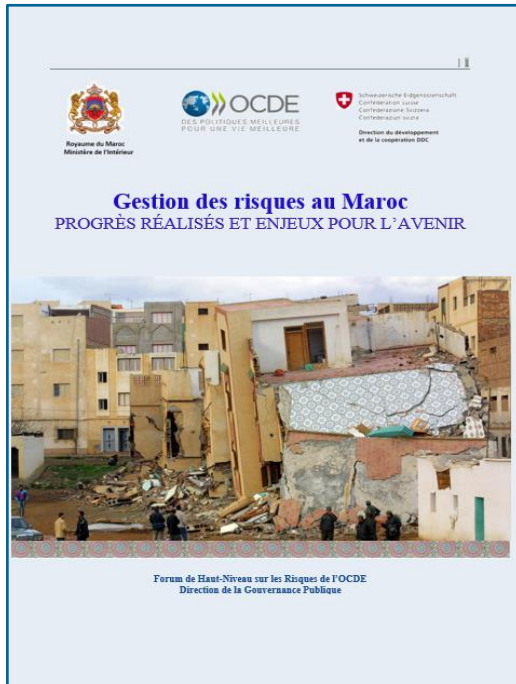
Des progrès sur l'ensemble du cycle de la gestion des risques

Des avancées plus notables sur la gouvernance et la prévention





Principaux messages de l'analyse



- **Amélioration remarquable de la gouvernance**, mais qui reste à formaliser
- **La connaissance des risques progresse** mais reste insuffisante
- **Progrès majeurs sur la prévention** avec le mécanisme d'appel à projet du FLCN
- **Des plans de gestion de crise à mettre à jour**, basés sur les progrès de l'alerte
- **Un financement des risques en cours de consolidation**, à pérenniser dans l'avenir



Progrès réalisés en matière de gouvernance

Vision stratégique: 82%
Priorité nationale: 64%

- **Vision stratégique et fort leadership**
 - Renforcement des capacités, soutien des actions locales, développement d'outils communs
- **Large engagement des parties prenantes**
 - FLCN, ateliers OCDE, stratégie
- **Stratégie et cadre institutionnel** pour la gestion des risques à pérenniser
 - Feuille de route OCDE et stratégie nationale BM
- Intégration dans les **politiques sectorielles**
- **Association de la société civile** à renforcer



Mise en œuvre des recommandations

	Progrès		
	Majeurs	Partiels	Limités
1. Définir les grands principes d'une vision à long terme pour la réduction des risques et fixer des objectifs	X		
2. Conférer le statut de priorité nationale à la politique de gestion des risques par l'attribution d'une place dans l'organigramme institutionnel qui en est représentative	X		
3. Mettre en place un cadre institutionnel adapté à la gouvernance d'une priorité nationale		X	
4. Moderniser le cadre réglementaire pour l'adapter aux défis actuels et futurs		X	
5. Coordonner la politique de gestion des risques avec les politiques sectorielles et locales		X	
6. Créer un forum chargé de débattre des grandes lignes d'action de la gestion des risques associant la société civile			X
Total	2	3	1

Priorités pour l'avenir: Adoption de la stratégie nationale de gestion des risques, établissement d'une direction de la gestion des risques au sein du Ministère de l'Intérieur et d'une plateforme de coordination interministérielle



Progrès réalisés en matière de connaissance et d'évaluation

Progrès cartographie : 75%
Échange de données: 45%

- **Approche projet au niveau local**
 - Financement FLCN
- **Chantier ambitieux de cartographie des risques**
 - Aptitude à l'urbanisation
- **Loi 36-15 sur l'eau et atlas des inondations**
 - Décrets d'application, SI eau, télémessure
- **Standards, méthodologies et capacités**
- **Échange de données et d'information**



Mise en œuvre des recommandations

	Progrès		
	Majeurs	Partiels	Limités
1. Créer un Observatoire national des risques ou une structure équivalente			X
2. Mobiliser les compétences de la communauté scientifique marocaine pour l'évaluation des risques par un programme de recherche		X	
3. Développer des standards au niveau national pour l'évaluation des risques.		X	
4. Développer la cartographie des risques au niveau territorial et des programmes de renforcement des capacités des acteurs locaux.	X		
5. Mettre en place une politique de données pour faciliter l'accès aux données sources et aux résultats d'évaluation des risques			X
Total	1	2	2

Priorités pour l'avenir: Établissement d'une plateforme commune



Progrès réalisés en matière de prévention

Progrès FLCN: 84%

Résilience urbaine: 75%

Sensibilisation acteurs locaux: 62%

- **Appel à projet FLCN, pérennisé et amélioré**
 - Manuel d’opération, priorités nationales (PNPI, Carto, DMN) + projets locaux, structurel / non-structurel, littoral
- **Résilience urbaine, une priorité**
 - formation, cartographie, lien avec les documents réglementaires, contrôle
- **Culture du risque en progrès** dans l’administration
 - Formations, masters, ateliers OCDE, guides
- **Résilience économique et sociétale**
 - Culture du risque, infrastructure critique, secteur privé



Mise en œuvre des recommandations

	Progrès		
	Majeurs	Partiels	Limités
1. Préserver et renforcer le financement de la prévention à travers le FLCN et établir des priorités en fonction des risques	X		
2. Mieux équilibrer les priorités entre mesures structurelles et non-structurelles afin d'optimiser les investissements dans la prévention	X		
3. Mettre en œuvre une campagne nationale de communication sur les risques visant à responsabiliser les acteurs locaux et les entreprises		X	
4. Mieux intégrer la résilience dans le développement territorial et urbain à travers des politiques de zonage transparentes et opposables	X		
5. Établir un partenariat avec les opérateurs d'infrastructures critiques permettant d'intégrer la gestion des risques majeurs			X
6. Initier une réflexion plus active sur la prévention face au risque de tsunami		X	
Total	3	2	1

Priorités pour l'avenir: Renforcement des capacités au niveau territorial, association de la société civile et du secteur privé



Progrès réalisés en matière de gestion de crise

Progrès alerte : 68%

- **Renforcement des systèmes d'alertes précoces**
 - Vigilance météo, projet pilote alerte inondation
- **Hétérogénéité des plans de réponse d'urgence**
 - Plan séisme Agadir, pilote inondation, guide OCDE
- **Coordination au niveau local à renforcer**
 - CVC national, formation des cadres du MI, exercices
- **Progrès limités sur la communication de crise, le volontariat, et les moyens de réponse**
- **Coopération internationale**



Mise en œuvre des recommandations

Progrès	Majeurs	Partiels	Limités
1. Renforcer le Centre de Veille et de Coordination (CVC) en le coordonnant avec les systèmes d'alerte ainsi que les infrastructures critiques		X	
2. Poursuivre l'harmonisation des moyens et renforcer les capacités de réponse d'urgence en cohérence avec l'évaluation des risques			X
3. Renforcer les systèmes d'alerte précoce du pays, notamment en matière d'inondations et de tsunami	X		
4. Développer des plans d'urgence inter-agences sur la base des principaux scénarios de risque au niveau national et dans les régions		X	
5. Développer une stratégie active en matière d'information et de communication de crise , tirant parti des nouvelles technologies			X
6. Encourager le développement du volontariat en matière de réponse d'urgence de proximité			X
7. Renforcer les activités de coopération internationale en matière de réponse d'urgence		X	
Total	1	3	3

Priorités pour l'avenir: Améliorer et mettre à jour les plans d'urgence du pays et de renforcer l'association de la société civile par le volontariat



Progrès réalisés en matière de relèvement et de reconstruction et de financement

- **Pérennisation du financement FLCN** pour la prévention
 - Garantie BM, ex-ante / ex-post
- **Régime de couverture des pertes et dommages**
 - Loi 2016, décrets d'application, meilleure transparence
- **Contingences financières** portées par l'Etat
 - Évaluation fine des pertes, Cat-DDO
- **Reconstruction résiliente**
 - Besoin de méthodologie, guide OCDE



Mise en œuvre des recommandations

Progrès	Majeurs	Partiels	Limités
Introduire un financement annuel dans le budget de l'État pour la gestion des risques couvrant l'ensemble du cycle de la gestion des risques	X		
Mieux estimer les besoins financiers futurs par une évaluation des dommages économiques des catastrophes			X
Mutualiser les mécanismes budgétaires de reconstruction et de compensation avec des règles claires d'engagement financier		X	
Accélérer la mise en œuvre du mécanisme de couverture assurantiel pour les particuliers et les entreprises et consolider le système assurantiel pour le secteur agricole		X	
Promouvoir le principe de la reconstruction résiliente post-catastrophe			X
Totale	1	2	2

Priorités pour l'avenir: Mise en place effective du régime de couverture, contingences financières de l'Etat, reconstruction résiliente.



Recommandations (1/2)

1. **Conforter l'amélioration de la gouvernance des risques au Maroc**, par l'adoption de la stratégie nationale, la création d'une Direction de la Gestion des Risques et d'une structure de coordination interministérielle
2. **Renforcer les programmes de formation** sur la gestion des risques et le développement de la culture du risque au sein de l'administration nationale et des collectivités locales
3. **Assurer la mobilisation de financement pour la prévention sur le long terme** et poursuivre l'amélioration continue de l'appel à projet du Fonds de Lutte contre les Catastrophes Naturelles
4. **Établir une plateforme commune rassemblant les données et informations sur les risques**, associée à un Système d'Information Géographique partagé, et établir des standards pour l'évaluation
5. **Déployer plus largement les systèmes d'alerte** sur la base des expériences pilotes en cours



Recommandations (2/2)

6. **Améliorer et mettre à jour les plans de réponse d'urgence** sur la base des meilleures pratiques nationales
7. **Établir concrètement le régime de couverture des pertes et dommages** causés par les catastrophes d'origine naturelle en adoptant les décrets d'application de ce dispositif
8. **Renforcer la résilience économique du pays** par un engagement accru en direction du secteur privé et des opérateurs d'infrastructures critiques
9. **Mieux associer la société civile** dans la gestion des risques en lançant un programme de sensibilisation et de communication des risques et en développant le volontariat
10. **Promouvoir la recherche scientifique** dans le domaine de la gestion des risques et renforcer la coopération internationale



Merci pour votre attention